CCI CAEN NORMANDIE
Direction des Équipements Portuaires

Port de CAEN Ouistreham
Un équipement
CCI CAEN NORMANDIE

TERMINAL DE BLAINVILLE

INFORMATIONS SURETE PORTUAIRE

Vous pénétrez dans une installation portuaire, régie par le Code ISPS et le Code des transports. La CCI Caen Normandie, en tant que concessionnaire du site, doit veiller leur bonne application.

Nous vous rappelons donc les principales obligations relatives à la sûreté/sécurité qui doivent être respectées sur le Terminal de Blainville sur Orne (IP 1404) :

- Les usagers doivent présenter obligatoirement, au poste du garde, leur badge (titre de circulation personnel) établi par la CCI Caen Normandie, à chaque passage,
- Les visiteurs doivent s'annoncer et fournir, au poste de garde, leur identité et le motif de leur venue sur le site,
- Les agents de sécurité du poste de garde sont habilités à faire respecter les règles de sûreté/sécurité, en cas de non-respect d'un usager aux règles de sûreté/sécurité du site (refus de présentation du badge...), ils sont habilités à refuser l'accès au Terminal de Blainville, voire même appeler la gendarmerie,
- Il est interdit d'entrer sur ce site avec des armes prohibées,
- Le site est gardienné et sous vidéo-surveillance 24h/24h, tous les enregistrements pourront être utilisées, dans le cadre de la sûreté/sécurité ou d'une quelconque infraction,
- En cas de changement de niveau d'alerte, à la demande du Préfet, les règles de sûreté/sécurité peuvent être renforcées (accès au site limité, fermeture du site...). **Les usagers ne pourront s'y opposer.**

Pour tous renseignements ou toutes informations relatives à la sûreté / sécurité du site, merci de contacter :

Lénaïc PINGUILLY, Agent de Sûreté des Installations Portuaires
Christophe HERVE, Agent de Sûreté des Installations Portuaires Suppléant
CCI Caen Normandie – Direction des Equipements Portuaires
Bassin d'Hérouville – 978 RD 402 – 14200 Hérouville Saint-Clair
Tél : 02.31.35.63.00
Mail : lpinguilly@caen.cci.fr / cherve@caen.cci.fr

CCI CAEN NORMANDIE
Direction des Équipements Portuaires

Port de CAEN Ouistreham
Un équipement
CCI CAEN NORMANDIE

TERMINAL DE BLAINVILLE

INFORMATIONS SURETE PORTUAIRE

Vous pénétrez dans une installation portuaire, régie par le Code ISPS et le Code des transports. La CCI Caen Normandie, en tant que concessionnaire du site, doit veiller leur bonne application.

Nous vous rappelons donc les principales obligations relatives à la sûreté/sécurité qui doivent être respectées sur le Terminal de Blainville sur Orne (IP 1404) :

- Les usagers doivent présenter obligatoirement, au poste du garde, leur badge (titre de circulation personnel) établi par la CCI Caen Normandie, à chaque passage,
- Les visiteurs doivent s'annoncer et fournir, au poste de garde, leur identité et le motif de leur venue sur le site,
- Les agents de sécurité du poste de garde sont habilités à faire respecter les règles de sûreté/sécurité, en cas de non-respect d'un usager aux règles de sûreté/sécurité du site (refus de présentation du badge...), ils sont habilités à refuser l'accès au Terminal de Blainville, voire même appeler la gendarmerie,
- Il est interdit d'entrer sur ce site avec des armes prohibées,
- Le site est gardienné et sous vidéo-surveillance 24h/24h, tous les enregistrements pourront être utilisées, dans le cadre de la sûreté/sécurité ou d'une quelconque infraction,
- En cas de changement de niveau d'alerte, à la demande du Préfet, les règles de sûreté/sécurité peuvent être renforcées (accès au site limité, fermeture du site...). **Les usagers ne pourront s'y opposer.**

Pour tous renseignements ou toutes informations relatives à la sûreté / sécurité du site, merci de contacter :

Lénaïc PINGUILLY, Agent de Sûreté des Installations Portuaires
Christophe HERVE, Agent de Sûreté des Installations Portuaires Suppléant
CCI Caen Normandie – Direction des Equipements Portuaires
Bassin d'Hérouville – 978 RD 402 – 14200 Hérouville Saint-Clair
Tél : 02.31.35.63.00
Mail : lpinguilly@caen.cci.fr / cherve@caen.cci.fr